



Elisa MKERABIZORI

EPU GABON

Le Burundi souhaite tout d'abord remercier son Excellence ... ainsi que tous les membres de sa délégation pour la présentation du rapport national soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universelle du Gabon.

Le Burundi félicite le Gabon qui s'est employé ardemment et ce, au lendemain de son premier examen en 2008, en la mise en œuvre effective des recommandations qui lui avaient été adressées par différents Etats.

On peut ainsi relever entre autres :

- que depuis le mois de février 2010, le Gabon s'est doté d'une loi portant abolition de la peine de mort,
- que le Gabon s'est engagé à améliorer les conditions carcérales des détenus en construisant de nouvelles prisons,
- que depuis 2010 différents organes judiciaires concourent à l'administration de la justice pénale pour mineurs tout en favorisant leur réhabilitation et réinsertion sociale.

Le Burundi encourage vivement le Gabon pour sa politique de réformes juridiques en vue d'éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et consacrer ainsi l'égalité des sexes.

Nous saluons également les mesures prises par le Gouvernement Gabonais en vue d'accroître le taux de fréquentation scolaire ce qui favorise par la même occasion l'égalité de sexes quant à l'accès à l'éducation.

Le Burundi recommande enfin au Gabon de prendre des mesures supplémentaires pour l'intégration des peuples autochtones dans les Institutions publiques.

Je vous remercie.